

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 15 Janvier 2009

Présents :

MM. Gérard PELAMATTI - Frédéric DUGLAND - Damien BEAUFORT
Mmes Maryse VAILLANT - Jacqueline HUREAU
Melles Sandrine RENOULT - Murielle PHILIPPON

Excusés :

M. Michel CARLIER (pouvoir à M. Gérard PELAMATTI°
M. Philippe COSTE (pouvoir à M. Damien BEAUFORT)
Mme Marie-José JACOB (pouvoir à Melle Sandrine RENOULT)

Absent :

M. Vincent METIVIER

Secrétaire de séance :

Melle Murielle PHILIPPON

Ordre du jour :

- ✓ Bilan de l'exercice écoulé
- ✓ Délibérations :
 - mise à disposition de Mme TALON Micheline
 - autorisation de dépenses d'investissement 2009
 - vacations funéraires
- ✓ Demandes de subventions
- ✓ Protection incendie
- ✓ Questions diverses

Après lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 novembre 2008 , la séance est ouverte à 19 h 15.

○ Bilan de l'exercice écoulé

Monsieur le Maire fait lecture des projets et réalisations 2008 et des projets 2009 (reprise des projets 2008 non réalisés) et informe les membres du Conseil qu'un débat d'orientation budgétaire est prévu le 19 février 2009.

○ Délibérations

1. Encadrement du taux unitaire des vacations funéraires

Le Conseil Municipal décide que les opérations de surveillance donnent droit à des vacations et fixe le montant à 20 €.

2. Achat de l'aspirateur

Le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater de nouveaux investissements avant le vote du Budget Primitif 2009 selon l'article L 1612-1, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent non compris les crédits afférents à la dette pour régler la facture d'achat de l'aspirateur (170 €).

3. Mise à disposition de Mme Micheline TALON

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition gracieuse de Mme Micheline TALON pour la commune de BRASLES.

o Demandes de subventions

⇒ Prévention Routière

⇒ Lycée Jean de la Fontaine pour une élève de la commune (voyage pédagogique en Espagne - 150 € - à voir avec le CCAS).

o Protection incendie

Suite à la révision annuelle des extincteurs réalisée par la Société STOP-FEU, cette dernière a établi un devis de fourniture de 2 extincteurs pour les risques électriques (443.13 € TTC).

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à ce devis, n'étant pas convaincu par la nécessité de remettre 2 nouveaux extincteurs à la Mairie.

o Questions diverses

⇒ Conseil des Ecoles de BRASLES

Participation de la commune pour le renouvellement des manuels de classe devenus obsolètes (renouvellement par classe, 20 €/enfant).

⇒ Recensement de la population de la commune de GLAND

479 habitants (dont 10 comptabilisés à part).

⇒ TRANSVAL

Les services du matin et du soir sont maintenus. Fin février 2009, le résultat d'une étude en cours permettra de connaître les lignes qui seront maintenues. Pour celles qui seront supprimées, un nouveau service sera mis en place (le TAD = Transport A la Demande). Les modalités d'utilisation seront communiquées dès que possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 35.